30/12/2022

Fonds de droit français

GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO

RAPPORT SEMESTRIEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	
b) Avoirs bancaires	326 216,84
c) Autres actifs détenus par l'OPC	17 611 735,64
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	17 937 952,48
e) Passif	-28 709,20
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	17 909 243,28

*** Les montants sont signés**

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I en EUR	C	44 250,20	5,000	8 850,04
GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N en EUR	C	17 864 993,08	40 512,234	440,97

ELEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.		
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	98,29	98,13

* *Se reporter au f) de l'état du patrimoine*
** *Se reporter au d) de l'état du patrimoine*

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT				

* *Se reporter au f) de l'état du patrimoine*
** *Se reporter au d) de l'état du patrimoine*

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RESIDENCE DE L'EMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT		

* *Se reporter au f) de l'état du patrimoine*
** *Se reporter au d) de l'état du patrimoine*

REPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	98,29	98,13
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Autres actifs		
Autres		
TOTAL	98,29	98,13

* *Se reporter au f) de l'état du patrimoine*
** *Se reporter au d) de l'état du patrimoine*

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.		
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.	1 024 587,31	1 107 218,07

INFORMATIONS DIVERSES

Etablissement dépositaire : *CACEIS Bank - 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 - Montrouge Cedex*

Le relevé Périodicité Semestrielle détaillé de l'actif est disponible dans un délai de huit semaines à compter de la fin de la période. Il peut être transmis sur simple demande auprès de la société de gestion :
Groupama Asset Management - *25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 - Paris*

INFORMATION SUR LES FRAIS DE GESTION VARIABLES

	30/12/2022
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I	
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Parts GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N	
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	93,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PORTEFEUILLE TITRES AU 30/12/2022 EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNPP INV 3 MOIS I PLUS C	EUR	1,286	1 276 227,17	7,13
BNPP MONEY 3M IC	EUR	59,582	1 366 639,59	7,64
GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	1 522,1496	3 430 164,12	19,15
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	16,152	3 430 439,45	19,16
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	86,0255	3 429 904,65	19,15
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	357,667	3 558 189,35	19,86
TOTAL FRANCE			**16 491 564,33**	**92,09**
IRLANDE				
iShares Diversified Commodity Swap UCITS ETF	USD	25 810	172 869,56	0,96
TOTAL IRLANDE			**172 869,56**	**0,96**
LUXEMBOURG				
AMUNDI MSCI EuropeValFact UCITSETFEUR C	EUR	400	97 349,20	0,55
AMUNDI MSCI EURO QUALITYFACTR UCETFEUR C	EUR	3 000	269 541,00	1,51
G FUND - ABSOLUTE RETURN SI IC EUR	EUR	400,631	390 162,51	2,17
VONTOBEL EMERGING MARKETS CORPORATE BD I	USD	1 248,248	180 947,72	1,01
TOTAL LUXEMBOURG			**938 000,43**	**5,24**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**17 602 434,32**	**98,29**
TOTAL Organismes de placement collectif			**17 602 434,32**	**98,29**
Créances			**9 301,32**	**0,05**
Dettes			**-28 709,12**	**-0,16**
Comptes financiers			**326 216,76**	**1,82**
Actif net			**17 909 243,28**	**100,00**